



Aménagements d'épreuves : vers une mise en œuvre opérationnelle

Responsable de la formation

Martine KERDRAON

Intervenante

Martine KERDRAON
formatrice inclusion

Public

Tout membre de l'équipe
pédagogique amené à être aide
humaine

Dates et lieu

En fonction des demandes

Durée de la formation

1 jour

Modalité de la formation

Présentiel / Distanciel / Mixte

Nombre de participants

De 8 à 20

Objectifs

- Distinguer, dans une tâche scolaire, les compétences évaluées des compétences transversales,
- Reconnaître l'impact d'une situation de handicap sur la réalisation d'une activité,
- Différencier tâches automatisées et tâches non automatisées et en estimer le coût cognitif pour l'apprenant,
- Différencier les notions d'accessibilité et de compensation,
- Nommer les aménagements d'épreuves mobilisables,
- Décrire le cadre, le rôle et les missions des aides humaines pendant les épreuves,
- Appliquer une posture d'assistance adaptée en épreuves.

Modalités pédagogiques

- Apports de contenu, mises en situation et travaux de groupe

Tarif

- Sur devis
- Les intervenants sont rémunérés par l'ENSFEA
- Les frais de mission des intervenants (formateurs ENSFEA, gapistes, démultiplicateurs, IEA, ...) sont à la charge de l'organisateur (DRFC, établissements,)

2 route de Narbonne
BP 22687

31326 Castanet Tolosan Cedex
Tél : +33 (0)5 61 75 32 32

Contact

Service formations : **Brigitte Péral**
@ : appui.fc@ensfea.fr
Tél : 05 61 75 34 73